



Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Programme du travail

Bulletin du travail

15 février 2012

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail**. Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

Dans ce numéro

	<i>Page</i>
Profil du monde syndical canadien, décembre 2011	1
Profil du monde syndical canadien, quatrième trimestre 2011	4
Profil du monde syndical canadien, année 2011	7
Principaux arrêts de travail	18
À paraître dans le prochain numéro	18
Pour plus d'information	19
Liste de distribution – ajouter ou retirer mon nom	19

Profil du monde syndical canadien, décembre 2011

Les rajustements salariaux

Les principales¹ conventions collectives conclues en **décembre 2011** ont donné lieu à des augmentations du taux salarial de base de **2,1 %** par année² pendant la durée des conventions. Ces données sont basées sur l'examen de 19 conventions visant 47 940 employés. Ces ententes ont une durée moyenne de 53,0 mois.

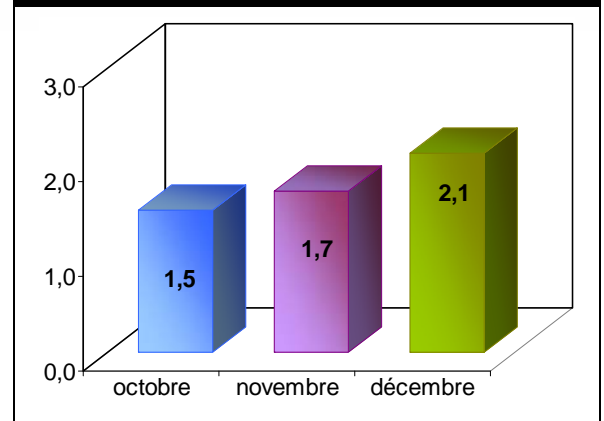
Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 49,2 mois et les rajustements salariaux s'établissaient à 2,4 % en moyenne.

En décembre 2011, les rajustements salariaux étaient inférieurs au taux d'inflation (indice des prix à la consommation) qui s'établissait à 2,3 %.

Le secteur public comptait la majorité des conventions signées (68,4 %) et des employés visés (64,4 %). Dans ce secteur, 30 890 employés ont obtenu des augmentations salariales de 2,3 % en moyenne dans le cadre de 13 conventions. Dans le secteur privé, 17 050 employés ont reçu des augmentations de 1,7 % dans le cadre de six conventions.

Le secteur privé a enregistré des résultats modérés en raison d'une seule convention de No Frills Franchise Owners qui a accordé à 8 000 employés du commerce de détail, un rajustement salarial annuel de 1,3 % en moyenne.

Rajustements salariaux issus des grands règlements, en pourcentage



Considérant les sphères de compétence, la Saskatchewan a affiché la plus forte augmentation salariale au taux de 3,6 % (une seule convention de Evraz). L'Ontario a enregistré les plus faibles rajustements salariaux avec 1,4 % (largement influencé par la convention susmentionnée de No Frills Franchise Owners). Dans la sphère de compétence fédérale, 12 840 employés visés par trois conventions ont obtenu une augmentation salariale annuelle de 2,8 % en moyenne. Ce résultat relativement élevé provient de la convention de Purolator Inc. qui a donné lieu à une augmentation annuelle de 3,2 % en moyenne.

Si on examine les secteurs d'activité, le secteur de la fabrication a enregistré le rajustement salarial le plus élevé au taux de 3,6 % en moyenne (une seule convention de Evraz). Le secteur du commerce de gros et de détail a affiché la plus faible augmentation salariale avec 1,3 % (toujours en raison de la convention de No Frills Franchise Owners). Le secteur du transport comptait la plus forte concentration d'employés (22 % de l'ensemble) à cause de la convention de Purolator Inc. visant 8 800 employés qui ont reçu une augmentation de 3,2 %; ce secteur a enregistré des rajustements salariaux de 3,0 % en moyenne.

Note : (1) Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

(2) Les séries salariales sont pondérées selon le nombre d'employés.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le mois

	2011		
	octobre	novembre	décembre
Secteurs			
Secteur public	1,2	1,4	2,3
Secteur privé	2,5	2,0	1,7
Tous les secteurs d'activité et sphères de compétence			
Rajustements annuels moyens	1,5	1,7	2,1
Sans indemnité de vie chère	1,4	1,7	2,1
Avec indemnité de vie chère	3,0	-	2,1
Moyenne annuelle de 1^{re} année			
Sans indemnité de vie chère	1,0	1,4	2,0
Avec indemnité de vie chère	3,0	-	2,2
Secteurs d'activité			
Industries primaires	4,0	-	2,0
Services publics	3,1	1,8	-

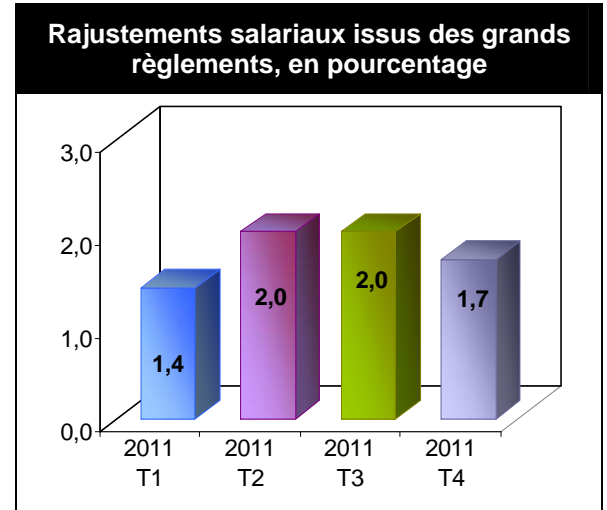
	2011		
	octobre	novembre	décembre
Construction	3,2	-	-
Fabrication	1,0	2,2	3,6
Commerce de gros et de détail	-	-	1,3
Transport	2,0	2,2	3,0
Information et culture	1,4	-	2,8
Finance et services professionnels	2,2	1,3	-
Éducation, santé et services sociaux	1,1	1,3	2,3
Loisirs et hôtellerie	-	1,5	-
Administration publique	1,2	2,3	1,5
Sphères de compétence			
Île-du-Prince-Édouard	2,0	-	-
Nouvelle-Écosse	1,8	1,0	-
Nouveau-Brunswick	1,0	-	-
Québec	1,9	2,4	2,1
Ontario	1,6	1,8	1,4
Manitoba	2,2	1,5	1,8
Saskatchewan	3,0	1,8	3,6
Alberta	2,0	-	2,0
Colombie-Britannique	0,3	1,2	2,0
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	-	-	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	1,7	2,2	3,2
Sphère de compétence fédérale	1,7	2,2	2,8

Profil du monde syndical canadien, quatrième trimestre 2011

Les rajustements salariaux

Les principales³ conventions collectives conclues au cours du **quatrième trimestre 2011** ont donné lieu à des rajustements moyens du taux salarial de base de **1,7 %** par année pendant la durée des conventions. Ces dernières ont une durée moyenne de 42,0 mois. Il s'agit d'une baisse des rajustements salariaux par rapport à la moyenne de 2,0 % enregistrée durant le second et troisième trimestre, mais d'une hausse comparativement à la moyenne de 1,4 % affichée au cours du premier trimestre. Ces données sont basées sur l'examen de 68 conventions visant 153 600 employés.

Lors des précédentes négociations, les rajustements salariaux s'établissaient à 2,5 % en moyenne, soit un taux supérieur à celui des ententes courantes. La durée moyenne de ces conventions précédentes était de 41,6 mois.



Le secteur public comportait la majorité des conventions signées (69,1 %) et des employés (70,7 %) visés. Dans ce secteur, 108 760 employés ont obtenu des rajustements de 1,5 % en moyenne dans le cadre de 47 conventions. Dans le secteur privé, 44 930 employés visés par 21 conventions ont reçu des rajustements de 2,1 % en moyenne.

Selon les sphères de compétence, la Saskatchewan a affiché le gain salarial le plus élevé au taux de 2,9 % en moyenne; et la Colombie-Britannique a enregistré les rajustements les plus faibles avec 0,5 % en moyenne en raison de quatre conventions du secteur public (16 580 employés) qui ont fait l'objet d'un gel salarial. L'Ontario a compté la plus forte concentration d'employés (20 % de l'ensemble) et a enregistré des augmentations salariales de 1,5 %.

Dans les secteurs d'activité, les rajustements salariaux allaient de 1,3 % dans les secteurs du commerce et de l'éducation, de la santé et des services sociaux, à 3,2 % dans le secteur de la construction. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux comptait également la plus forte concentration d'employés avec 73 890 employés (48,1 % de l'ensemble) visés par 30 conventions. Le secteur du transport comptait la deuxième concentration d'employés en importance (14,3 % de l'ensemble), soit 21 920 employés couverts par sept conventions, et qui ont obtenu des rajustements salariaux de 2,6 % en moyenne.

Au cours du quatrième trimestre 2011, 10,8 % des employés (16 580) visés par 5,9 % des conventions (4) ont fait l'objet d'un gel salarial (pas de réduction salariale); 1,1 % des employés visés par une seule convention ont reçu un rajustement salarial annuel de 0,9 % en moyenne. La plus forte concentration d'employés (48,0 %) a obtenu des augmentations allant de 1,0 % à 1,9 %. La deuxième concentration d'employés en importance (28,3 % de l'ensemble) a reçu des augmentations allant de 2,0 % à 2,9 %. Environ 11,8 % des employés ont obtenu une augmentation de 3,0 % ou plus.

Note : (3) Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le trimestre

	2011			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Secteurs				
Secteur public	1,2	1,9	2,1	1,5
Secteur privé	2,2	2,1	1,9	2,1
Toutes les secteurs d'activité et sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	1,4	2,0	2,0	1,7
Sans indemnité de vie chère	1,3	1,9	2,0	1,6
Avec indemnité de vie chère	3,0	2,1	2,1	2,4
Moyenne annuelle de 1^{re} année				
Sans indemnité de vie chère	0,8	1,4	1,7	1,4
Avec indemnité de vie chère	2,9	0,6	0,6	2,5
Secteurs d'activité				
Industries primaires	-	3,9	-	2,2
Services publics	3,0	3,0	2,1	2,5
Construction	-	1,9	2,0	3,2
Fabrication	1,1	1,5	2,4	2,3
Commerce de gros et de détail	0,6	2,5	1,6	1,3
Transport	2,5	2,5	1,3	2,6
Information et culture	-	2,0	1,9	1,8
Finance et services professionnels	2,7	1,8	2,1	2,1
Éducation, santé et services sociaux	1,0	1,8	2,3	1,3
Loisirs et hôtellerie	2,0	1,6	1,3	1,5
Administration publique	1,7	2,0	2,1	1,5

	2011			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Sphères de compétence				
Île-du-Prince-Édouard	2,0	2,5	1,5	2,0
Nouvelle-Écosse	1,6	1,0	1,0	1,6
Nouveau-Brunswick	1,5	0,0	-	1,0
Québec	1,2	2,2	2,7	2,1
Ontario	2,4	1,4	1,6	1,5
Manitoba	1,4	1,9	2,0	1,7
Saskatchewan	-	2,6	2,7	2,9
Alberta	1,1	2,6	2,5	2,0
Colombie-Britannique	0,2	1,2	0,6	0,5
Tous les territoires	2,7	-	-	-
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	1,5	-	-	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	2,6	2,0	2,0	2,6
Sphère de compétence fédérale	2,0	2,0	2,0	2,4

Profil du monde syndical canadien, année 2011

Les rajustements salariaux

Les principales⁴ conventions collectives conclues au cours de l'année 2011 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux salarial de base de **1,8 %** par année pendant la durée des conventions, soit un taux identique à celui enregistré en 2010. Les résultats de l'année 2011 sont basés sur l'examen de 284 conventions visant 656 750 employés.

Les principales conventions ont donné lieu à des rajustements salariaux relativement modérés (1,8 %) comparativement au taux d'inflation (2,9 %).

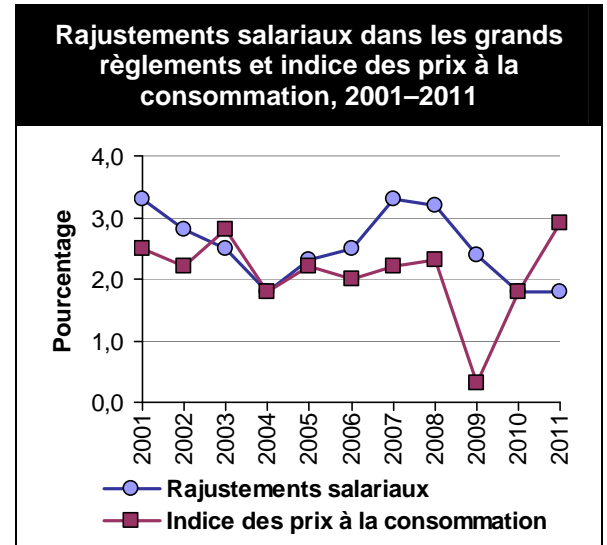
Le secteur public a enregistré des rajustements salariaux de 1,7 %, inférieurs à ceux du secteur privé qui affichait des rajustements de 2,1 % en moyenne. Cependant, le secteur public comptait la majorité des conventions (63 %) et des employés visés (71,2 %).

Dans le secteur public, les mesures de contrainte salariale prises dans plusieurs sphères de compétence ont largement influé sur les résultats relativement modérés de 2011 :

- En Colombie-Britannique, 18 conventions visant 47 510 employés du secteur public ont donné lieu à des rajustements salariaux de 0,2 % en moyenne; 13 de ces conventions stipule un gel salarial,
- En Ontario, 50 conventions visant 135 890 employés de ce secteur ont donné lieu à des rajustements de 1,5 % en moyenne,
- Le gouvernement du Canada a conclu quatre conventions avec 9 430 employés fédéraux qui ont obtenu des rajustements de 1,6 % en moyenne,
- Au Québec, 21 conventions visant 86 470 employés du secteur public ont donné lieu à des rajustements salariaux de 1,7 % en moyenne.

Selon les secteurs d'activité, l'éducation, la santé et les services sociaux comptait la plus forte concentration de conventions (38,4 %) et d'employés (48,2 %). Ce secteur a enregistré également le plus faible rajustement salarial au taux de 1,5 % en moyenne. Le secteur des services publics affichait le rajustement salarial le plus élevé au taux de 2,8 % en moyenne.

Le secteur de l'administration publique comportait la deuxième plus importante concentration de conventions (17,3 %) et d'employés (17,0 %) qui ont obtenu des rajustements salariaux de 1,9 % en moyenne, soit une hausse par rapport au taux de 1,5 % enregistré l'année précédente. Le secteur du transport comptait la troisième plus importante concentration de convention (8,1 %) et d'employés (7,4 %) qui ont reçu des rajustements salariaux de 2,3 % en moyenne, soit une très légère hausse par rapport à la moyenne de 2,2 % affichée l'année précédente. Le secteur de la construction a enregistré des rajustements de 2,1 % en moyenne, soit une légère baisse comparativement à l'augmentation de 2,4 % affichée en 2010.



Par sphères de compétence, la Colombie-Britannique a enregistré le plus faible rajustement salarial au taux de 0,5 % en moyenne, en raison des conventions du secteur public qui ont donné lieu à un gel salarial. La province de la Saskatchewan a affiché les plus fortes augmentations au taux de 2,7 % en moyenne. La sphère de compétence fédérale a enregistré des rajustements salariaux de 2,2 % en moyenne (secteurs public et privé) légèrement supérieurs à la moyenne nationale de 1,8 %. Cependant, le sous-secteur de l'administration fédérale (service public) a affiché de faibles rajustements salariaux au taux de 1,6 % en moyenne.

L'Ontario a enregistré des rajustements de 1,6 % et le Québec, 1,8 % en moyenne. Les deux sphères combinées représentent 43,4 % du total des employés visés par les conventions signées en 2011.

La durée moyenne des conventions s'établissait à 40,2 mois, en légère baisse par rapport à la durée de 41,4 mois en 2010, et la durée record de 46,9 mois en 2005 (même si la durée moyenne a chuté temporairement à 36,9 mois en 2007).

En 2011, 7,4 % d'employés (48 370) visés par 16 conventions ont fait l'objet d'un gel salarial (aucune réduction salariale pendant la durée de la convention). La plus forte concentration d'employés (39,5 %) a reçu des augmentations salariales allant de 1,0 % à 1,9 %.

Conventions précédentes

Dans une série chronologique normale, la comparaison des ententes de 2011 à celles de 2010 ne consiste pas à établir une corrélation entre les mêmes ententes. La combinaison des conventions en 2011 est différente de celle de 2010. Le fait de comparer les conventions de 2011 aux précédentes rajuste ces différences, sans tenir compte de l'année de ratification de l'entente précédente.

Lors des précédentes négociations, les rajustements salariaux s'établissaient à 2,9 % en moyenne, comparativement à 1,8 % au cours des ententes courantes. Dans le cadre d'une analyse chronologique, l'apparente stabilité du taux global des rajustements salariaux à 1,8 % pour les années 2010 et 2011 ne reflète pas l'intégralité des données. Les conventions conclues en 2011 ont donné lieu à des rajustements salariaux inférieurs à ceux des ententes remplacées presque partout, dans chaque secteur, secteur d'activité et sphère de compétence.

La tendance à la baisse des rajustements en 2011, comparativement aux conventions précédentes, dénote les restrictions continues sur les règlements salariaux. En 2011, le secteur public enregistrerait des rajustements salariaux de 1,7 %, comparativement à 2,9 % pour les mêmes conventions au cours des ententes précédentes; et le secteur privé affichait des rajustements de 2,1 %, comparativement à 2,9 % dans les conventions respectives précédentes. Selon les secteurs d'activité, seules les ententes du secteur du transport ont donné lieu à la même moyenne de rajustements salariaux (2,3 %) que les conventions précédentes. Selon les sphères de compétence, seuls les territoires ont enregistré la même moyenne d'augmentation annuelle (une seule convention, gouvernement du Nunavut), alors que tous les rajustements salariaux des autres sphères de compétence ont affiché une baisse en 2011, comparativement aux rajustements précédents.

Les tableaux suivants présentent une répartition des rajustements issus des conventions conclues en 2011, comparativement à la moyenne des rajustements établie lors des ententes précédentes.

Rajustements salariaux par sphère de compétence

	Conventions précédentes	2011
	Pourcentage	
Secteur public	2,9	1,7
Secteur privé	2,9	2,1
Les deux secteurs	2,9	1,8

Rajustements salariaux par sphère de compétence

	Conventions précédentes	2011
	Pourcentage	
Île-du-Prince-Édouard	2,7	2,0
Nouvelle-Écosse	3,3	1,4
Nouveau-Brunswick	2,6	1,1
Québec	2,0	1,8
Ontario	2,7	1,6
Manitoba	3,0	1,7
Saskatchewan	3,9	2,7
Alberta	4,2	2,4
Colombie-Britannique	2,4	0,5
Tous les territoires	2,7	2,7
Sphères de compétence fédérale	2,3	2,2
Total au Canada	2,9	1,8

Rajustements salariaux par industrie

	Conventions précédentes	2011
	Pourcentage	
Industries primaires	3,7	2,7
Services publics	3,6	2,8
Construction	5,0	2,1
Fabrication	2,3	1,8
Commerce de gros et de détail	2,7	1,8
Transport	2,3	2,3
Information et culture	2,4	1,9
Finances et administration	2,8	2,1
Education, santé et services sociaux	2,8	1,5
Loisirs et hôtellerie	2,4	1,6
Administration publique	3,0	1,9
Toutes les industries	2,9	1,8

Note : (4) Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon l'année

	2008	2009	2010	2011
Secteurs				
Secteur public	3,5	2,5	1,6	1,7
Secteur privé	2,5	1,8	2,1	2,1
Toutes les secteurs d'activité et sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	3,2	2,4	1,8	1,8
Sans indemnité de vie chère	3,4	2,4	1,8	1,7
Avec indemnité de vie chère	1,7	2,3	1,9	2,2
Moyenne annuelle de 1^{re} année				
Sans indemnité de vie chère	3,8	2,6	1,8	1,3
Avec indemnité de vie chère	1,9	1,9	1,3	1,0
Secteurs d'activité				
Industries primaires	3,9	2,5	3,3	2,7
Services publics	2,3	3,0	1,4	2,8
Construction	5,4	3,4	2,4	2,1
Fabrication	1,1	1,7	1,5	1,8
Commerce de gros et de détail	2,8	1,8	1,1	1,8
Transport	3,1	1,1	2,2	2,3
Information et culture	2,0	2,0	0,8	1,9
Finance et services professionnels	2,8	2,5	3,2	2,1
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	1,6	1,5
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,0	2,2	1,6
Administration publique	2,7	2,1	1,5	1,9
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	5,0	1,7	-
Île-du-Prince-Édouard	3,0	3,6	2,7	2,0
Nouvelle-Écosse	4,1	2,9	1,5	1,4
Nouveau-Brunswick	3,7	6,0	2,1	1,1

	2008	2009	2010	2011
Sphères de compétence (suite)				
Québec	2,4	2,2	1,5	1,8
Ontario	2,6	2,4	2,0	1,6
Manitoba	3,4	2,9	2,1	1,7
Saskatchewan	5,1	5,0	2,4	2,7
Alberta	4,8	4,4	3,5	2,4
Colombie-Britannique	2,5	2,8	0,2	0,5
Tous les territoires	4,4	2,4	2,2	2,7
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	2,9	1,7	1,7	1,6
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	2,9	1,3	1,9	2,3
Sphère de compétence fédérale	2,9	1,6	1,7	2,2

Légende : Le symbole - indique une donnée manquante.

Note : Les données pour 2011 englobent les mois de janvier à décembre.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon les secteurs public et privé, données chronologiques depuis 2001

Année	Secteur public	Secteur privé	Les deux secteurs
2001	3,4	3,0	3,3
2002	2,9	2,6	2,8
2003	2,9	1,2	2,5
2004	1,4	2,3	1,8
2005	2,3	2,5	2,3
2006	2,6	2,3	2,5
2007	3,4	3,3	3,3
2008	3,5	2,5	3,2
2009	2,5	1,8	2,4
2010	1,6	2,1	1,8
2011	1,7	2,1	1,8

Note : Les données pour 2011 englobent les mois de janvier à décembre.

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(PDF, 200 Ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

Des [tableaux plus détaillés \(PDF, 179 Ko\)](#) indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour les secteurs public et privé, les sphères de compétence et les secteurs d'activité.

Les principales ententes conclues en décembre 2011

Employeur, emplacement, syndicat, affiliation et unité de négociation	Nombre d'employés	Rajust. annuel moyen en %	Durée (mois)	Date d'expiration
Industries primaires				
General Presidents' Maintenance Agreement (les sites de Suncor Inc. et Nexen Long Lake) Fort McMurray (Alberta) divers syndicats employés des services et préposés à l'entretien	3 000	2,0*	48,0	31 déc 2015
General Presidents' Maintenance Agreement (Synkrude Canada Limited et Albion Sands Energy Inc.) Lac Mildred et Tar Island (Alberta) divers syndicats employés des services et préposés à l'entretien	2 950	2,0*	48,0	31 déc 2015
General Presidents' Maintenance Agreement (Dow Chemical Limited et Shell Canada Limited) Fort Saskatchewan (Alberta) divers syndicats employés des services et préposés à l'entretien	1 500	2,0*	48,0	31 déc 2015
3 conventions	7 450	2,0	48,0	
Fabrication				
Evraz Regina (Saskatchewan) Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services, et industries connexes (FAT-COI/CTC) employés de production; employés de bureau	900	3,6*	36,0	31 jul 2014
1 convention	900	3,6	36,0	
Commerce de gros et de détail				
No Frills Franchise Owners à l'échelle de la province de l'Ontario Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada (CtW/CTC) commis de détail	8 000	1,3	60,0	30 jun 2016

Employeur, emplacement, syndicat, affiliation et unité de négociation	Nombre d'employés	Rajust. annuel moyen en %	Durée (mois)	Date d'expiration
Commerce de gros et de détail (suite)				
Alberta Gaming and Liquor Commission Calgary (Alberta) Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Syndicat indépendant national) employés d'intérieur et d'extérieur	650	1,5	31,0	31 jul 2013
2 conventions	8 650	1,3	57,8	
Transport				
Purolator Inc. à l'échelle du Canada Teamsters Canada (CtW/CTC) messagers; employés des services et préposés à l'entretien	8 800	3,2	60,0	31 déc 2016
Ville de Winnipeg Winnipeg (Manitoba) Syndicat uni du transport (FAT-COI/CTC) chauffeurs d'autobus; employés des services et préposés à l'entretien	1 140	1,8	48,0	17 jan 2015
NAV CANADA à l'échelle du Canada Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FAT-COI/CTC) techniciens en électronique	700	2,6	28,0	31 déc 2013
3 conventions	10 640	3,0	56,6	
Information et culture				
Calgary Public Library Board Calgary (Alberta) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) bibliothécaires; employés de bureau	750	2,8	36,0	31 mar 2014
1 convention	750	2,8	36,0	

Employeur, emplacement, syndicat, affiliation et unité de négociation	Nombre d'employés	Rajust. annuel moyen en %	Durée (mois)	Date d'expiration
Éducation, santé et services sociaux				
Université McMaster Hamilton (Ontario) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) auxiliaires à l'enseignement	3 180	1,2	60,0	31 août 2016
Université du Québec à Montréal Montréal (Québec) Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN) chargés de cours	2 310	4,3	36,0	31 déc 2014
Université McGill Montréal (Québec) Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC) employés de bureau; employés des services techniques; employés d'entretien des bâtiments	1 700	1,7	60,0	30 nov 2015
Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de soutien	1 400	2,3	84,0	31 déc 2015
Windsor Regional Hospital Windsor (Ontario) Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (CTC) gens de métier et employés des services de santé	560	2,0	24,0	31 mar 2012
5 conventions	9 150	2,3	55,4	

Employeur, emplacement, syndicat, affiliation et unité de négociation	Nombre d'employés	Rajust. annuel moyen en %	Durée (mois)	Date d'expiration
Administration publique				
Gouvernement du Québec à l'échelle de la province (Québec) Association des policiers provinciaux du Québec (Syndicat indépendant national) agents de police	5 200	1,2	60,0	31 mar 2015
Gouvernement du Canada à l'échelle du Canada L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (Syndicat indépendant national) architectes; ingénieurs	3 340	1,7	36,0	30 sep 2014
Municipal Property Assessment Corporation à l'échelle de la province de l'Ontario Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario (CTC) employés des services administratifs et de soutien	1 260	2,1	48,0	31 déc 2015
Capital Regional District Victoria (Colombie-Britannique) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de bureau; employés d'extérieur; employés des services récréatifs	600	2,0	36,0	31 déc 2013
4 conventions	10 400	1,5	49,5	
Total				
4 conventions avec indemnité de vie chère	8 350	2,1	46,7	
15 conventions sans indemnité de vie chère	39 590	2,1	54,3	
19 conventions au total	47 940	2,1	53,0	

* **Indemnité de vie chère**

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(PDF, 200 Ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus du 27 janvier au 9 février 2012

Des mises à jour du [Rapport hebdomadaire](#) et de la [Liste complète](#) sont disponibles sur Internet.

Employeur, emplacement, syndicat, nombre d'employés et unité de négociation	Litige(s)	Début	Fin
L'Association patronale des centres de la petite enfance Montréal, Laval, Montérégie, Mauricie et Québec (Québec) Fédération de la santé et des services sociaux 2 600 employés (personnel de garderie)	Salaires, avantages sociaux	Grève (6 février 2012)	Grève (6 février 2012)
Halifax Regional Municipality (Metro Transit) Halifax (Nouvelle-Écosse) Syndicat uni du transport 763 employés (chauffeurs d'autobus, employés des services et préposés à l'entretien)	Horaire de travail	Grève (2 février 2012)	
Electro-Motive Canada Co. London (Ontario) Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada 600 employés (employés d'usine et préposés à l'entretien)	Salaires, avantages sociaux	Lock-out (1 janvier 2012)	
Rio Tinto Alcan Alma (Québec) Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 755 employés (employés de production et préposés à l'entretien)	Sous-traitance	Lock-out (1 janvier 2012)	

À paraître dans le prochain numéro

- Liste des conventions collectives récemment conclues
- Négociations clés – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- Données sur les négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieux de travail.

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Analyse et information sur les négociations collectives](#) ou veuillez communiquer auprès de la ligne d'information de la Division de l'information sur les milieux de travail au : 1-877-259-8828 (numéro sans frais) ou 819-997-3117 (Région d'Ottawa-Gatineau).

Liste de distribution – ajouter ou retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

[RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#)